

MODIFICATION DES TARIFS

Redevance d'occupation du domaine public

Applicable à partir du 1^{er} janvier 2024

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
 Reçu en préfecture le 22/12/2023
 Publié le 22/12/2023
 ID : 091-219105897-20231214-DELIB2023299-DE



ESPACE PUBLIC

Echafaudage	Unité	Tarif
<i>Toute semaine commencée est due (Lundi 1^{er} jour)</i>		
Echafaudages fixes avec maintien de la circulation piétonne ou volant ou en encorbellement	Moins de 15 jours d'occupation	Gratuité
	Moins de 15 jours d'occupation	9,00 €
Echafaudage fixe avec déviation piétonne	Application du tarif pour emprise de chantier	

Emprise de chantier	Unité	Tarif
Emprise avec ou sans déviation piétonne		
Si déviation, l'emprise comptée est le trottoir complet entre les traversées piétonnes existantes ou provisoires qui ne peuvent pas être espacées de moins de 50ml		
<i>Toute semaine commencée est due (Lundi 1^{er} jour)</i>		
Emprise de chantier	1 ^{ère} semaine par m ²	5 €
	Semaines suivantes m ² / semaine	10 €

Palissade chantier sans emprise sur le domaine public	Unité	Tarif
Gêne visuelle et ponctuelle pour les piétons lors des entrées sorties de véhicules		
Palissade de chantier	1 ^{ère} semaine par ml	2 €
	Semaines suivantes ml / semaine	4 €

Survol grue, montage et démontage	Unité	Tarif
Gêne visuelle et ponctuelle pour les riverains		
Survol chantier y compris les jours de montage et démontage	Unité / jour	20 €
Neutralisation complète de rue pour démontage de grue entre (autorisée entre 9h et 16h)	Rue / jour	500 €
Neutralisation partielle de rue pour démontage de grue entre (autorisée entre 9h et 16h)	Rue / jour	300 €
Heure supplémentaire ou de dépassement lors d'une neutralisation partielle ou total de rue (avant 9h et après 16h)	Rue / heure	100 €

Occupation pour pose de massif (type plot béton pour poteaux d'alimentation électrique de chantier ou autres)		Unité	Tarif
Toute semaine commencée est due (lundi 1 ^{er} jour)			
Espace restant moins de 60cm et obligation de déviation piéton	Application du tarif pour emprise de chantier		
Espace restant entre 60 et 90cm et obligation de déviation PMR	Unité/semaine	10 €	
Espace restant plus de 90cm et sans obligation de déviation	Unité/semaine	5 €	

STATIONNEMENT NEUTRALISE	Unité	Tarif
Place matérialisée ou non (3ml max)	Place / jour	15 €

BENNES	Unité	Tarif
Benne	De 1 à 5 jours	Gratuité
	A partir du 6ème jour Unité / jour	10 €

DEMENAGEMENT	Unité	Tarif
Camion ou véhicule effectuant un déménagement		
Camion de moins de 15m	Unité / jour	Gratuité
Camion de plus de 15m ou plusieurs véhicules	Unité /Jour	20 €

COMMERCE

TERRASSE	Unité	Tarif
Terrasse à usage commerciale ou d'information		
Permanente	m ² / an	60 €
Saisonnaire < 3m ²	Forfait / mois	15 €
Saisonnaire > 3m ²	m ² / mois	8 €

ETALAGE	Unité	Tarif
Etalage à usage commerciale ou d'information		
Devant les magasins	Ml / mois	1 €
Autres cas de 0 à 3m ²	Forfait par jour	15 €
Autres cas plus de 3m ²	M ² / jour	5 €

CAMION POUR COMMERCE AMBULANT	Unité	Tarif
Camion à usage commerciale vente ou autre		
Moins de 1 heure	Forfait / jour	3 €
Entre 1 heure et 5 heures	Forfait / jour	15 €
Plus de 5 heures	Forfait / jour	23 €
Plus-value pour branchement électrique sur compteur ville	Forfait / jour	10 €

BULLE DE VENTE	Unité	Tarif
Tout type de vente Tout mois commencé est du		
Base de 20 m ² maximum	Forfait / mois	500 €
Plus-value pour branchement électrique sur compteur ville	Forfait / jour	10 €

STRUCTURES AVEC/SANS CHAPITEAU (sans ancrage au sol)

STRUCTURE	Unité	Tarif
Montant de la caution (forfait) - Superficie inférieure ou égale à 250m ²		800,00 €
Montant de la caution (forfait) - Superficie supérieure à 250m ²		1 600,00 €
Droit de stationnement du chapiteau - Superficie inférieure ou égale à 250m ² - forfait de base pour 10 jours	Période de 10 jours	235,00 €
Droit de stationnement du chapiteau - Superficie supérieure à 250m ² - forfait de base pour 10 jours	Période de 10 jours	313,00 €
Droit de stationnement - véhicule seul	Unité / jour	2 €
Droit de stationnement - véhicule + caravane/remorque	Unité / jour	4 €

FÊTES FORAINES (stands et manèges)

FETES FORAINES	Unité	Tarif
Montant de la caution (forfait) – moins de 5 équipements		800,00 €
Montant de la caution (forfait) – 5 équipements et plus		1 600,00 €
Droit de stationnement petite fête (moins de 5 équipements) - forfait de base pour 10 jours	Période de 10 jours	250,00 €
Droit de stationnement petite fête (5 équipements et plus) - forfait de base pour 10 jours	Période de 10 jours	500,00 €
Droit de stationnement - véhicule seul	Unité / jour	2 €
Droit de stationnement - véhicule + caravane/remorque	Unité / jour	4 €

SPECTACLES ET LOISIRS DE PLEIN AIR (sans ancrage au sol)

Par structure		Unité	Tarif
Spectacle vivant sans ancrage au sol ou Manège enfantin et théâtre de plein air moins de 16 m ²	Installation > 5h	Forfait / jour	23 €
	Moins de 5h	Forfait / heure	3 €

DIVERS

AUTRES TARIFS	Unité	Tarif
Appareils distributeurs fixes ou mobiles max 15m ²	Forfait / an	1 000 €
Vente de fleurs aux abords des cimetières (6 mètres linéaire)	Unité / Jour	35,00 €
Tournage de films, droit à l'image	Jour	500 € gratuité pour tournage étudiants
Tournage de films, droit de voirie	Forfait rue / jour	100 € gratuité pour tournage étudiants
Taxi	Forfait / annuel	120 €
Convoyeur de fond - forfait annuel par emplacement de stationnement neutralisé (max 15m)	Forfait annuel / place	100 €